



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Genève, le 16 juin 2016

L'usine des Cheneviers fête ses 50 ans

En juin 1966, le canton de Genève inaugure l'usine d'incinération des déchets des Cheneviers. En 2001, SIG en reprend l'exploitation. Aujourd'hui, il s'agit de bâtir une usine de dernière génération à l'horizon 2023. Elle produira autant d'énergie renouvelable, avec moins de déchets. Retour sur une histoire d'un demi-siècle, celle de la gestion des déchets à Genève.

Aire-la-Ville, juin 1966 : le Conseil d'Etat inaugure l'usine d'incinération des Cheneviers. Attendue depuis 1898, elle permet enfin aux Genevois de se débarrasser des multiples décharges et feux en plein air, qui polluent et enlaidissent le paysage.

La cheminée des Cheneviers, haute de 100 mètres, surplombe les anciennes cultures de chanvre de la campagne genevoise. L'usine est la plus moderne du pays, avec celle de Zurich. Ses deux fours permettent d'incinérer 100'000 tonnes de déchets par an. Ils produisent l'électricité qui alimente l'usine. Le solde est réinjecté dans le réseau des Services industriels de Genève.

Implantée sur les rives du Rhône, l'usine se distingue par un système de barges, qui permet d'acheminer au départ de la jonction 40% des déchets urbains à la fosse des Cheneviers. Actuellement, le transport fluvial des déchets permet d'éviter quotidiennement le trafic d'environ 70 camions à travers le canton.

En 1978, Cheneviers II voit le jour : une usine agrandie, qui peut incinérer plus de 200'000 tonnes de déchets, grâce à la mise en service d'un 3e four. C'est aussi la fin des fûts toxiques brûlés à l'air libre. Les déchets spéciaux sont enfin triés et un four à haute température est dédié à leur incinération.

Dans les années 1980, nos poubelles débordent. Malgré leur agrandissement récent, les Cheneviers se retrouvent dépassés par la production de déchets, qui a doublé en 15 ans. L'usine d'incinération tourne à plein régime. Bien qu'équipée pour l'époque d'installations de pointe, elle est une source de pollution atmosphérique, comme les autres usines d'incinérations suisses. Aussi, en 1985, le Conseil fédéral adopte une ordonnance sur la protection de l'air, qui incite les Cheneviers à plancher sur une usine de nouvelle génération, moins polluante. Cela aboutira à un agrandissement et une modernisation des installations, sept ans plus tard.

Afin de favoriser le tri et le recyclage à Genève, une vaste étude est réalisée sur le contenu des poubelles. La station de compostage de Châtillon ouvre ses portes en 1988. Ces mesures portent leurs fruits: le taux de récupération des déchets passe de 6% en 1985 à 12% en 1990. Mais les fours des Cheneviers ne désemplissent pas.

En 1992, la capacité d'incinération de la nouvelle usine Cheneviers III bondit à plus de 350'000 tonnes de déchets par an. Pour répondre aux exigences fédérales, les fours sont équipés de laveurs de fumée. En parallèle, le tri entre dans les mœurs, les filières de recyclage se développent. Les Genevois produisent de moins en moins de déchets. L'usine, en surcapacité, ouvre ses portes aux déchets vaudois et allemands. Mais ces mesures restent insuffisantes.

Le 1^{er} janvier 2001, l'Etat cède l'exploitation du site des Cheneviers aux Services industriels de Genève. SIG décide alors de mieux valoriser les déchets : dès 2002, leur incinération permet de produire de l'énergie thermique. C'est la naissance du réseau de chaleur à distance CADIOM. Il relie l'usine des Cheneviers à plus de 20'000 ménages et entreprises des communes d'Onex, d'Aire-la-Ville, de Bernex, de Confignon et du Petit Lancy. « Transformer les déchets en chaleur renouvelable, c'est un des piliers de la transition énergétique. En se substituant à l'énergie fossile, ce système de chauffage central géant permet de réduire de plus de 30'000 tonnes par an les émissions de CO²», déclare Christian Brunier, Directeur général de SIG.

En 2006, les Cheneviers manquent cruellement de déchets pour faire tourner leurs fours. Les Vaudois inaugurent à Lausanne leur propre usine d'incinération, TRIDEL, traitant désormais eux-mêmes les déchets qu'ils confiaient à Genève. En 2008, la polémique des « déchets napolitains » éclate à Genève : afin de rétablir l'équilibre économique de l'usine, 180'000 tonnes de déchets urbains provenant de Naples sont prêts à être importés. Les Genevois s'inquiètent de leur traçabilité, de leur impact sur l'environnement et la santé. Le Conseil d'Etat finit par interdire l'importation de déchets étrangers. Cette même année, l'Etat vend le site des Cheneviers aux Services industriels de Genève. SIG entreprend alors de réadapter la capacité de l'usine aux seuls besoins cantonaux. Le four numéro 3 est arrêté. 44 postes de travail sur 168 seront supprimés, avec des solutions pour les collaborateurs concernés. En 2013, le Conseil d'Etat valide le projet d'une nouvelle usine d'incinération à Genève pour remplacer des installations vieillissantes et surdimensionnées.

Horizon 2023 : Cheneviers IV. Les Services industriels de Genève sont mandatés par l'Etat pour construire une usine de dernière génération et surtout redimensionnée aux besoins cantonaux. Cheneviers IV produira autant d'énergie, avec moins de déchets. « Les Genevois produisent encore 210'000 tonnes de déchets par an. Ce seuil devra être abaissé à 160'000 en 2023. Pour parvenir à ce résultat, le Conseil d'Etat fixe des objectifs ambitieux : passer d'un taux de recyclage actuel de 46% à 60% en 2023 », annonce le Conseiller d'Etat Luc Barthassat.

« Non seulement Cheneviers IV sera plus performante, mais elle bénéficiera aussi d'une technologie de pointe : l'impact environnemental de la nouvelle usine sera réduit au minimum », explique Michel Balestra, Président de SIG. Enfin, la future installation contribuera aux efforts cantonaux liés à la transition énergétique.

En attendant cette usine modèle, qui devrait être en fonction en 2023, les Cheneviers ont déjà entrepris de rationaliser leur fonctionnement. Alors que le Conseil d'Etat exige des Genevois de produire toujours moins de déchets, l'usine est un des principaux producteurs d'électricité et de chaleur à distance du canton. Ces sources d'énergie locales sont un des moteurs de la transition énergétique.

Dossier de presse : http://bit.ly/Dossierdepresse_50anscheneviers

CONTACTS MÉDIAS

Elise Kerchenbaum, Relations publiques

elise.kerchenbaum@sig-ge.ch

T 022 420 70 93 / M 079 333 48 52